

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE MOREAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le Dix mars à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents :

MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, LE GAILLARD Didier, POUILLAUDE Maurice, PICAUD Nathalie, STAEL Gérard, adjoints au Maire, BOURALY Monique, CANTE Ghislain, JOUANNIC Anne, *LAMOUR Véronique*, LAURENT Isabelle, LE FICHER Yoann (à partir du point 2), *LE TOQUIN Stéphanie*, LORIC Emilie, LE NET Karine, MARZIN Mikaël, PALLUD Sonia, RIQUELME Jean-Pierre, TALMONT David.

Absents :

PICAUT Marie-Pierre (Pouvoir à Maurice POUILLAUDE), CAMPS Tristan (Pouvoir donné à Nathalie PICAUD), DENIS David, LE TOHIC Morgane (Pouvoir à Gérard STAEL), LORIC Franck (Pouvoir à Didier LE GAILLARD), LE HOUEZEC Romy, *MOISDON Gabin (Pouvoir à ROSELIER Pascal)*, *PUISSANTS Séverine (Pouvoir à TALMONT Marie-Christine)*.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Sonia LE PALLUD en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation : 3 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

BILAN 2022 DES CESSIONS ET ACQUISITIONS

Délibération n°2023_03_10_02

Le Conseil municipal délibère sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune au cours de l'année antérieure. Ces opérations foncières ont été liées notamment à la création de lotissements communaux et d'équipements publics en application du Plan local d'urbanisme (PLU).

Délibération	Section	N°	Cédant	Acquéreur	Contenance	Prix/m ²	Statut
26.08.2022	YV	Parcelles 641 à 645	Consorts TOQUIN	Commune de Moréac	1626 m ²	5,00 €	En cours
26.08.2023	YV	Parcelles 647 à 672	Consorts TOQUIN	Commune de Moréac	10 590 m ²	5.00 €	En cours
26.08.2022	YV	Parcelles 675 et 676	Consorts TOQUIN	Commune de Moréac	4024 m ²	5.00€	En cours
26.08.2022	AB	68	M. Louis Le Ménahèze	Commune de Moréac	22 m ²	36.00€	En cours
26.08.2022	AB	281, 282 et 283	M. Louis Le Ménahèze	Commune de Moréac	788 m ²	36.00€	En cours

26.08.2022	AB	286 et 287	M. Louis Le Ménahèze	Commune de Moréac	177 m ²	36.00€	En cours
26.08.2022	YT	422	Commune de Moréac	M. et Mme Michel LE PAGE	86 m ²	30.00€	En cours
26.08.2022	AB	1009	M. et Mme PICAUT	Commune de Moréac	37 m ²	66.00€	En cours
14.10.2022	ZD	0189	Commune de Moréac	M. Jean-Noël LE BOTLAN	444 m ²	0.72€	En cours
14.10.2022	XE	0316	Consorts KERZUZAN	Commune de Moréac	2226 m ²	0.72€	En cours
09.12.2022	XT	45p	Commune de Moréac	M. et Mme DANET	300 m ²	10.00€	En cours

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
 Reçu en préfecture le 24/03/2023
 Publié le 36.00€
 ID : 056-215601402-20230310-2023100302-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE la liste des cessions et acquisitions présentées au titre de l'exercice 2022 et AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à la présente délibération.

*Fait et délibéré à Moréac,
 Le 24 mars 2023*

Le Maire

